Réunion du conseil d'administration du 27/03/2018

Lieu : chez Jean François et Marie Claude CELLIER
Présents : Jean-François CELLIER, Jean Jacques CHARLIER, Claude POPLIMONT, Patrice POPLIMONT, Bernard GILOT, José BILLI, Thierry GILBIN, Thierry KLEIN.
Invités : Marc BETEILLE
Excusé : Margot GILOT
Ouverture de la séance à 20H30

Ordre du jour :

1- Demande d'agrément à Jeunesse, Education Populaire
2- Point financier
3- Révision des tarifs pour l'année 2018
4- Projet pour le 3e CD
5- Organisation pour le déplacement dans les Vosges
6- Point sur les animations à venir
7- Point sur la fréquentation du site internet
8- Question sur le maintien de notre adhésion au CIAPAS
9- Questions diverses

1) Demande d'agrément à Jeunesse, Education Populaire

Marc nous expose les avantages que pourrait nous apporter cette adhésion face au projet du gouvernement de limiter le nombre de concert à 8 par an pour les artistes amateurs.
Le CA émet un avis favorable, le président se chargera de constituer le dossier d'adhésion, la date limite d'envoi étant fixée au 13 avril 2018.

2) Point financier

Jean François nous donne lecture des comptes de l'Association.
Compte courant : 1202€12
Livret d'épargne : 1097€86
Espèces : 35€78
Soit un total de : 2335€76

3) Révision des tarifs de nos prestations pour l'année 2018

Le CA se prononce pour les tarifs 2018 sur la base de parties de 30 minutes.
1 partie : 160€. 2 parties : 270€. 3 parties : 340€. 4 parties : 400€.
Lorsqu'il sera demandé 5 parties (fait très rare), cette demande fera l'objet d'une négociation.
La location de la sono reste à 150€.
Les frais de déplacement à 0,30€ du Km sur une base de 4 véhicules.
Pour tout spectacle demande de rafraichissement et en fonction des horaires de nos prestations une collation voir un hébergement (concert au-delà de 100Km à une heure tardive).

4) Projet du 3e CD

Projet envisagé lors de la dernière Assemblée Générale
Les deux premières actions à menées : création d'une commission, une demande de devis pour 1000 CD.
Pour le lancement de ce CD, à la demande de faire un spectacle comme pour le précédent, Claude n'y est pas favorable car cela implique une grande dépense d'énergie. Il préconise plutôt de mettre cette énergie pour les demandes de souscription. Celles ci financent une partie importante de notre CD.
Un spectacle plus simple à Saint Jean Baptiste De La Salle pourrait être envisagé. Il permettrait en autre aux étudiants en audio-visuel de mettre en pratique les connaissances acquises tout au long de leur formation.

5) Déplacement dans les Vosges

Nous sommes attendus pour midi chez nos hôtes à Pair et Grandrupt.
L'après midi sortie à Saint Dié.
RV à 18H00 à l'église de Saulcy sur Meurthe pour une dernière répétition et la balance son.
20H30 concert suivi par un pot avec l'ensemble des participants.
Le lendemain, repas dans un restaurant à Chèvre Mont.
Retour à Reims dans l'après midi du dimanche.
Composition des véhicules : véhicule 1- Claude, Didier, Valérie, José, Yvon.
véhicule 2- Thierry, Patrice, Martine, Bruno.
véhicule 3- Jean François, Marie Claude, Gérard, Christian, Jean Louis.
Frais de déplacement divisés par le nombre d'occupants de chaque véhicule.

6) Point sur les animations à venir

Marc fait un point sur les animations confirmées à venir, les contacts pris et les relances à faire.

7) Point sur la fréquentation du site internet

Patrice nous donne quelques chiffres :
2924 visites pour l'année 2017.
231 visites en janvier 2018.
295 visites en février 2018
294 visites en mars 2018.

8) Question sur le maintien de notre adhésion au CIAPAS

La question est posée aux membres du CA. Après un petit débat, la décision est prise de maintenir notre adhésion au CIAPAS.

9) Question

Question sur la gestion du répertoire.
Bernard fait remarquer que les chants étaient écrits sur deux feuilles alors que maintenant certaines sont écrites sur une feuille. Celles-ci seront réécrites sur deux feuilles.
Marc demande à Bernard si il veut continuer à mettre à jour le répertoire, la réponse est oui.
Marc qui avait pris la relève de Mohamed (celui-ci étant très pris par ses activités professionnelles), pour la préparation des répétitions et la gestion du vidéoprojecteur se propose de continuer. Le CA émet un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 23h30

Le prochain CA aura lieu le mercredi 30 mai sur le bateau à Thierry.

Le Secrétaire Le Président

Réunion du conseil d'administration du 30/05/2018

Lieu : sur la péniche Lowland Freedom
Présents : Margot Gilot, Bernard Gilot, Jean François Cellier, Jean Jacques Charlier, Claude Poplimont, Patrice Poplimont, Thierry Gilbin, José Billi, Thierry Klein.
Invités : Edith Poplimont, Marc Beteille.
Excusé :
Ouverture de la séance à 20H30

Ordre du jour :

1- Projet d'un troisième CD pour 2020
2- Participation à la fête de l'eau à Sillery
3- Point financier
4- Remboursement des frais engagés par Daniel Rochette pour les CD (concert ferme de Presles)
5- Fréquences des répétitions
6- BBQ 2018
7- Agenda à venir
8- Questions diverses

1) Projet d'un troisième CD pour 2020

Il est décidé d'enregistrer un troisième CD dont le lancement officiel aurait lieu en 2020, année du 20e anniversaire du Groupe.
Claude a fait faire une estimation auprès du studio de Fred Rochette là où les deux précédents ont été enregistrés.
Coût : environ 3100€ HT environ 2800 à 4000€ TTC.
L'idée est de faire graver 1000CD dont 500 à la vente par souscription. Le reste sera vendu comme pour les précédents sur les lieux de spectacles et manifestations diverses.
Prévoir le choix d'une salle pour le lancement avec la possibilité de faire deux soirées si la salle mise à notre disposition s'avère petite.
Patrice pense que le chant « Mâles de Mer en Champagne » correspondant plutôt au second CD (texte écrit pour l'occasion) pourrait servir à la promotion du nouveau CD.
A ce sujet, l'idée de protéger par des enveloppes solos les chants « Mâles de Mer en Champagne et Recouvrance » est retenue par le CA.
Pour ce projet, il est décidé de créer une commission CD. Se sont portés volontaires à ce jour :
Edith, Betty, Martine, Marie Claude, Claude, Patrice, Jean Jacques, Jean François, Didier, Thierry G. et Thierry K..
Lors la prochaine répétition, il sera demandé aux autres membres s'ils veulent participer à cette commission.

2) Participation à la fête de l'eau à Sillery

Le CA donne son aval à une participation à cette manifestation.
Cependant il demande quelques précisions à savoir : horaires de passage, durée de la prestation, présence d'une scène et d'une sono. L'organisatrice sera contactée par Edith.

3) Point financier

Jean François nous donne lecture des comptes
Compte chèque : 1277€
Livret : 1098€
Espèces : 47€
Soit un total de : 2422€

4) Remboursement des frais engagés par Daniel Rochette pour les CD (concert ferme de Presles)
Daniel a fourni à chaque membre du Groupe un enregistrement sur CD du concert réalisé à la ferme de Presles à l'occasion de l'assemblée générale de son association.
A la demande de Daniel, le CA accepte le remboursement intégral des frais engagés pour cette initiative soit : 80.12€.

5) Fréquence des répétitions
Certains membres ont émis l'idée de programmer des répétitions toutes les semaines. Le CA n'y est pas très favorable car cela engendrerait des contraintes. Patrice fait remarquer qu'à l'approche de spectacles, des répétitions supplémentaires sont programmées.
L'idée de programmer deux journées de répétition avec utilisation de la sono afin d'améliorer les prestations notamment au niveau du placement et du déplacement sur scène est relancée, le CA y est favorable.

6) BBQ 2018
En 2017 le BBQ n'avait pas eu lieu faute de trouver un date compatible aves le plus grand nombre et aussi au regard des finances du groupe. Pour 2018, plusieurs dates sont proposées pour ce moment festif à savoir le29/07/18, le 26/08/18 et le 23/09/18. Les membres du groupe seront invités à choisir une de ces trois dates, la date la plus plébiscitée sera retenue.
Une participation de 5€ sera demandée pour la location du terrain, en ce qui concerne le repas, le montant de la participation sera fixé ultérieurement en fonction des produits proposés.

7/ Agenda à venir
Prochaine répétition le 27 juin 2018
Reprise des répétitions pour la nouvelle saison le mercredi 5 septembre 2018, l'agenda des répétitions pourra être consulté sur le site de l'association.
Concerts à venir : Les PARENTELLES le 09/06/18 confirmé
Rencontre de chorales à Verzenay le 25/11/18 confirmé
La fête des vendanges à Cormicy le 13/1 à confirmer
Le Lavoir à Cormontreuil le 17/11/18 à confirmer
La ST Patrick à Vouziers le 16/03/19 à confirmer
Une journée de répétition avec sono programmée le 09/12/18
Date de l'AG 2019, le 16/03/19

8) Questions diverses
Question de Michel : serait possible de faire un article pour le journal L'UNION sur la réalisation du futur CD Mâles de Mer. Le CA n'y voit aucune objection.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 23h30

Le Secrétaire Le Président

Réunion du conseil d'administration du 03/12/2018

Lieu : chez Patrice et Martine POPLIMONT
Présents : Margot GILOT, Claude POPLIMONT, Jean Jacques CHARLIER, José BILLI, Bernard GILOT, Thierry GILBIN, Jean François CELLIER, Thierry KLEIN.
Invités : Martine POPLIMONT, Edith POPLIMONT, Florence BILLI, Marc BETEILLE, Michel POPLIMONT.
Excusé :
Ouverture de la séance à 20h30

Ordre du jour :

1- Validation d'une Assemblée Générale extraordinaire ou Assemblée Générale normale (prévue le 30 mars 2019) pour procéder à l'élection du nouveau bureau suite au décès de notre Président.
2- Proposition de nomination de Président d'Honneur à titre posthume de Patrice POPLIMONT.
3- Proposition de Claude POPLIMONT.
4- CD N° 3.
5- Calendrier des répétitions.
6- Effectifs.
7- Méchoui 2019.
8- Concerts à venir.
9- Point financier.
10- Questions diverses.

1) Validation d'une Assemblée Générale extraordinaire ou Assemblée Générale normale pour procéder à l'élection du nouveau Bureau suite au décès de Patrice POPLIMONT.
Le CA décide que Claude POPLIMONT Vice Président assurera l'intérim de la Présidence jusqu'à la prochaine Assemblée Générale prévue le 30 mars 2019.

2) Proposition de nomination de Président d'Honneur à titre posthume de Patrice POPLIMONT.
A cette demande émise par Claude POPLIMONT, le CA émet un avis favorable. Cette proposition sera mise aux votes des membres lors de la prochaine AG.

3) Proposition de Claude POPLIMONT.
Claude POPLIMONT propose aux membres du CA le port d'un petit nœud de marin noir (confectionné par Margot) en signe de deuil pour une durée d'un an. Le CA émet un avis favorable, les membres du groupe seront informés de cette demande. Libre à chacun de porter ou non ce nœud.
Il propose également qu'à la date anniversaire du décès de Patrice soit organisée une petite cérémonie au cimetière où repose Patrice suivi d'une soirée amicale pour les membres du groupe et leur proche.

4) CD N° 3.
José assurera la gestion des souscriptions.
Claude présente le devis proposé per le studio NTC soit 3750€ TTC pour 1000 CD. Le coût d'une journée de mixage s'élève à 200€.
Edith nous dévoile les 20 chants les plus plébiscités. La prochaine commission CD définira le contenu définitif du CD.

5) Calendrier des répétitions 2019.
L'année 2019 sera consacrée à la préparation du CD aussi il sera proposé une répétition par semaine, le fait de ne pouvoir être présent un mercredi sera moins pénalisant.
Des journées répétitions (9H30 – 17H00) sont programmées pour l'année à venir à savoir les 7 avril, 5 mai, 13 octobre et 8 décembre 2019.
Une journée de répétition programmée le 9 décembre 2018 aura lieu dans les locaux du CREPS.

6) Effectifs.
Mâles de Mer vieillissant, se pose la question de la longévité du groupe.
De plus, vue les autres activités des membres (voyages ou autres), problème de santé, il devient difficile de constituer un groupe cohérent de chanteurs et de musiciens pour assurer nos prestations.
Il faudrait recruter et pour cela faire de la communication lors de concerts ou autres occasions et aussi parmi nos connaissances.

7) Méchoui 2019.
Le méchoui est programmé le 1er septembre 2019. Lieu à définir.

8) Concerts à venir.
Les 2 et 3 mars 2019 : concert à Saint DIE.
Le 16 mars 2019 : concert de la Saint Patrick à Vouziers.
Le 25 ou 26 mai 2019 concert pour le ROTARY.

9) Point financier.
Compte courant : 2400€
Livret : 1100€
Espèces : 13€

10) Questions diverses :
Aucune question diverses n'est proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 22h30.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu
le 11 mars 2019 à 20H00
chez Jean Jacques et Betty rue Philogène Petit à Mailly Champagne.

Le Secrétaire Le Président